



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2022 DÉLIBÉRATION N°3

**OBJET : FINANCES – AUTORISATION SPÉCIALE D'OUVERTURE DE CRÉDITS  
D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2023 – BUDGET VILLE.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,

L'an deux mil vingt-deux, le 15 du mois de décembre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

**M. le Maire :** Xavier MELKI.

**Mesdames et Messieurs les Adjointes (\*) :** Marie-Christine CAVECCHI, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

**Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (\*) :** Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Alain MAKOUNDIA.

#### Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

**Madame la Conseillère Municipale (\*) :** Pasionaria ENEDAGUILA.

#### Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

**Madame la Conseillère Municipale (\*) :** Françoise MENDY-LASCOT.

#### Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

**Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (\*) :** Florent BATIER, Océane USTASE.

#### ABSENTS (donnent pouvoir à) :

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Patrick BOULLÉ

Sabrina FORTUNATO : Florence DECOURTY

Marion WERNER : Claire LE BERRE

Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Maryem EL AMRANI : Michelle SCHIDERER

Jacques DUCROCQ : Nadine SENSE

Rachel SABATIER-GIRAULT : Étienne LE BÉCHEC

Valentin BARTECKI : Xavier MELKI

#### Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Marc SCHWEITZER : Absent excusé

Yohan KAJDAN : Pasionaria ENEDAGUILA

#### Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Vincent MULOT : Françoise MENDY-LASCOT

#### Secrétaire de séance :

Patrick BOULLÉ

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, convoqué le 9 décembre 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein du Conseil Municipal : Patrick BOULLÉ a reçu la majorité des suffrages et a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire et il les a acceptées.

(\*) Par ordre du tableau et par groupe

TRANSMIS LE 21 DEC 2022  
REÇU LE 21 DEC 2022  
AFFICHÉ LE 21 DEC 2022  
NOTIFIÉ LE 22 DEC 2022  
PUBLIÉ LE 22 DEC 2022  
EXÉCUTOIRE LE 22 DEC 2022

**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2022  
DÉLIBÉRATION N°3****OBJET : FINANCES – AUTORISATION SPÉCIALE D'OUVERTURE DE CRÉDITS  
D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2023 – BUDGET VILLE.****Le Conseil municipal****VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les dispositions de l'article L.1612-1 portant sur l'exécution du budget avant son vote,**VU** le budget primitif de l'exercice 2022 adopté lors du Conseil Municipal du 24 mars 2022,**VU** le décret n°2020-1454 du 27 novembre 2020 modifiant le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 et remplaçant notamment la rédaction des articles 4, 4-1, 28, 35, 36, 37, 38, 42, 44, 45, 46, 47 et 56,**Vu** la délibération du 16 décembre 2021 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2022,**CONSIDÉRANT** la nécessité de poursuivre le programme pluriannuel des travaux, d'assurer l'entretien du patrimoine de la ville avant le vote du budget 2023,**CONSIDÉRANT** la possibilité pour M. le Maire sur autorisation du Conseil municipal, de disposer des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits votés au budget précédent, hors remboursement de la dette,**APRES** l'avis de la Commission "Finances/Administration Générale/Santé/Intercommunalité" en date du 6 décembre 2022,**ENTENDU** l'exposé du rapporteur,**Après en avoir délibéré, à la majorité des votants, le Conseil municipal****Article 1<sup>er</sup> : DÉCIDE** d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans les limites suivantes jusqu'au vote du budget primitif 2023 :

Chapitre	Libellé	Rappel BP 2022	Montant autorisé avant le vote BP 2023
20	Immobilisations incorporelles	2 873 044.01 €	718 261.00 €
21	Immobilisations corporelles	10 446 879.22 €	2 611 719.81 €
23	Immobilisations en cours	4 636 000.00 €	1 159 000.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>17 955 923.23 €</b>	<b>4 488 980.81 €</b>

**Article 2 : PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R.421.1 à R.421.5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.**Article 3 : PRÉCISE** que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.**À la majorité des votants**

Pour : 34 voix

Contre : 2 voix

Abstention : 2 voix

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
Xavier MELKI Maire de Franconville  
Conseiller Régional d'Île-De-FrancePar délégation du Maire  
L'Adjoint au Maire

J. Chavrières Guigo

Caractère Exécutif



**Acte à classer****DEL15122022Q3**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2022-12-21T14-32-14.00 ( MI242128545 )

## Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20221215-DEL15122022Q3-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : FINANCES - AUTORISATION SPÉCIALE D'OUVERTURE DE CRÉDITS  
D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2023 - BUDGET  
VILLE.

Date de décision : 15/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.5. autres actes budgétaires : transferts de crédits, etc...Acte : 03 - FIN - OUVERTURE ANTICIPEE Multicanal : Non  
CREDITS 2023.PDF

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 21/12/22 à 14:32

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 21/12/22 à 14:32

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 21/12/22 à 14:38

